

## WiDaF® - Eligible au CPF - Code RS6298

La **certification WiDaF® (Deutsch als Fremdsprache in der Wirtschaft)** est **éligible au CPF (code RS 6298)**. Elle vise à mesurer, à évaluer de façon objective le niveau d'allemand professionnel des non-germanophones du niveau A2 à C2 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

Créé en 1996 à la demande des entreprises, le **WiDaF® (Deutsch als Fremdsprache in der Wirtschaft)** est un outil de référence qui mesure le niveau de connaissances et de compétences réceptives d'allemand professionnel, destinés aux personnes non-germanophones d'un niveau moyen à avancé.

### Organisation des sessions WiDaF® :

Des sessions sont organisées toute l'année au sein du réseau de centres agréés en France et dans le monde. Afin d'anticiper l'inscription, nous recommandons aux candidats de s'inscrire dès que possible dans le cadre de leurs démarches administratives.

## WiDaF®

### Compréhension écrite & orale

Le WiDaF® compréhension écrite et orale mesure les **compétences de compréhension lexicale, écrite et orale** et offre ainsi **une photographie linguistique** de votre maîtrise d'allemand professionnel à un instant T. Celui-ci s'effectue **grâce à un QCM**.

### Public visé

Le WiDaF® Compréhension écrite & orale est une épreuve d'allemand professionnel destiné aux non-germanophones – d'un niveau moyen à un niveau assez avancé.

Le test s'adresse par conséquent :

- aux **étudiants**,
- aux **personnes en fonction** dans des entreprises industrielles, commerciales ou de prestations de service privées et publiques,
- aux **personnes désirent connaître leur niveau** afin de progresser dans cette langue et

..... à tous ceux qui **veulent élargir l'éventail de leurs chances dans le domaine professionnel**.

Les candidats trouvent sur le site, toutes les informations pratiques sur le déroulement des épreuves du WiDaF®. Elles leur permettent ainsi de se préparer à passer le test dans les meilleures conditions.

Le WiDaF® est un test d'allemand économique destiné aux non-germanophones – d'un niveau moyen à un niveau assez avancé. Le **WiDaF® ne nécessite pas de préparation particulière. Aucun diplôme préalable** n'est requis pour se présenter à l'épreuve. La participation **n'est liée ni au suivi d'un cours de langue en particulier, ni à l'obtention d'un diplôme de niveau inférieur**.

Cette certification est avant tout un test qui atteste de l'acquisition de compétences linguistiques donc le test est très ouvert et **les voies d'accès ne sont pas limitées**.

Le candidat peut repasser le test autant de fois qu'il le souhaite. Il n'y a donc **aucun prérequis** pour passer le test.

## Objectifs

Le WiDaF®, test d'allemand professionnel, a été créé pour répondre aux besoins des entreprises [ICI] et du marché de l'emploi :

Ainsi **candidats et entreprises** disposent d'un **outil fiable** pour l'évaluation des compétences de compréhension écrite & orale.

- L'épreuve de compréhension écrite & orale est un QCM qui permet d'évaluer et de certifier les compétences d'allemand professionnel en 2h30 allant du niveau A2 à C2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues. (CECRL)
- C'est un outil d'évaluation standardisé, objectif : même présentation, administration et lecture des résultats par lecteur optique quel que soit le pays.
- Le WiDaF® s'appuie sur des **mises en situations professionnelles** et fait référence au vocabulaire de l'entreprise, (production, ressources humaines, finances, commerce...)

## Programme du WiDaF® Compréhension écrite & orale – QCM

La certification WiDaF® est conçue par des spécialistes (germanistes professeurs de l'enseignement supérieur de langue maternelle allemande, dirigeants d'entreprises exportatrices en Allemagne, linguistes experts du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)) et qui tiennent compte des évolutions dans le domaine de l'évaluation linguistique et de psychométrie pour assurer la validité, la fiabilité, l'objectivité et l'équité des résultats de la certification.

### *Exemples de thèmes abordés dans le WiDaF® : compréhension écrite et orale - QCM*

#### 1<sup>ère</sup> Partie : compréhension lexicale

- entreprise
- administration
- ressources humaines
- finance
- banque
- assurances
- production
- vente
- publicité
- foires et salons
- correspondance commerciale
- rapports
- comptes rendus
- graphiques

## 2<sup>ème</sup> Partie : compréhension écrite

- déclinaisons
  - verbes et temps
  - prépositions
  - adverbes
  - conjonctions
  - pronoms
  - syntaxe
- 
- textes relatifs au monde du travail et de l'entreprise
  - articles de presse
  - rapports commerciaux
  - descriptions de produits
  - textes publicitaires

## 3<sup>ème</sup> Partie : compréhension orale

- discussions simples
- dialogues
- entretiens
- conversations téléphoniques
- jeux de rôle relatifs à la vie en entreprise

### Les frais de la délivrance du certificat

Les frais de délivrance du certificat sont fixés selon le Règlement des frais en vigueur et sont indiqués dans l'inscription ainsi que dans le descriptif de l'épreuve sur internet. Si les frais de l'épreuve n'ont pas été réglés dans les délais convenus, celle -ci ne peut pas être présentée.

Le candidat libre paie un tarif conformément aux modalités de corrections indiquées dans l'inscription.

### TARIFS :

<b>WiDaF®</b> niveau A2 à C2	<b>Type d'épreuve</b>	<b>Etudiant / demandeur d'emploi</b>	<b>Salarié / Travailleur non- salarie</b>
<b>Compréhension écrite &amp; orale*</b>	QCM	105€ <sup>2</sup>	115€ <sup>2</sup>
<b>Expression écrite &amp; orale*</b>	Mises en situation professionnelle	105€ <sup>2</sup>	115€ <sup>2</sup>
<b>Certification WiDaF**</b>	QCM + mises en situation professionnelle	120€ <sup>2</sup>	120€ <sup>2</sup>

\* Le candidat peut choisir de passer l'épreuve de Compréhension écrite & orale et/ou l'épreuve d'Expression écrite & orale.

\*\* La certification WiDaF requiert de passer les 2 épreuves.

<sup>2</sup>Les tarifs ci-dessous sont non-assujetti à TVA – formation professionnelle en application de l'article 261-4-4° GGI.

**Seul le WiDaF Compréhension écrite & orale peut être corrigé en express (sous 3 jours ouvrés) en ajoutant 10 euros HT<sup>2</sup> supplémentaires au tarif indiqué.**

Que ce soit en format digital ou en format papier, le prix de l'épreuve reste inchangé.

Il sera indiqué au candidat libre sur sa convocation s'il passe le test sous format papier ou sous format digital.

### **Inscription**

Des sessions sont organisées toute l'année au sein du réseau de centres de test agréés en France et dans le monde. Afin d'anticiper l'inscription, nous recommandons aux candidats de s'inscrire dès que possible dans le cadre de leurs démarches administratives.

Pour accéder au **WiDaF**<sup>®</sup> Compréhension écrite & orale, le candidat doit être inscrit soit auprès de la CFACI, soit auprès des Centres agréés. L'inscription est disponible sur le site des Centres agréés ou sur le site de la CFACI :

**Inscription**

et

[Centres agréés à l'étranger](#)

Le candidat inscrit s'engage à respecter le règlement d'examen qui est accessible sur notre site sous le lien [effaabcc-f772-42f2-84dc-1a9427a0b005 \(admiralcloud.com\)](http://effaabcc-f772-42f2-84dc-1a9427a0b005.admiralcloud.com).

**Lors de l'inscription, les documents suivants sont demandés :**

- Le candidat « libre » remplit son inscription sachant que ces informations ; personnelles seront nécessaires pour l'émission du certificat ;
- La photocopie d'une pièce officielle d'identité avec photo et signature ;
- La photocopie de justificatif de votre situation ;
- Justificatif de votre paiement suivant votre situation.

Toute inscription est ferme et définitive à réception de la fiche d'inscription dûment complétée et accompagnée du paiement intégral de la prestation.

### **Convocation des candidats**

Une fois l'inscription validée, le candidat reçoit une convocation lui indiquant s'il passe l'épreuve sous format papier ou sous format digital. Sa convocation lui sera envoyée par courriel environ cinq (5) jours avant la date de l'épreuve, qu'il devra présenter le jour de l'examen avec sa pièce d'identité.

Toute annulation ou absence du candidat pour raison de force majeure devra être justifiée (certificat médical, attestation de l'employeur...) auprès du Centre.  
En cas d'absence non justifiée ou d'abandon, le candidat ne sera pas remboursé.

### **Les épreuves WiDaF® officielles et ses corrigés**

Pour vous familiariser avec le format des questions, entraînez-vous en passant le WiDaF® Compréhension écrite & orale comme en condition d'examen.

Vous trouverez sous ce lien un bon de commande : [Bon de commande \(pdf\)](#)

Epreuves complètes avec les réponses sans barème que vous recevrez par mail (PDF et MP3)

### **Sur notre page Instagram, retrouvez toutes les semaines « le mot de la semaine »**

Apprenez de façon ludique l'allemand professionnel en suivant notre page Instagram : vous recevrez le mot de la semaine et d'autres exercices.

[Emploi & Formations Franco-Allemandes \(@formationsfrancoallemandes\) | Instagram](#)

### **Outil de préparation en ligne**

Grâce à Global-Exam, vous pouvez vous **préparer en ligne** aux épreuves. Cette plateforme d'entraînement est conçue pour atteindre un objectif : mieux vous préparer et atteindre le score souhaité.

Plus d'information (<https://global-exam.com/fr>)

### **Livre pour vous préparer au WiDaF® Compréhension écrite & orale :**

#### **DAS TESTBUCH WIRTSCHAFTSDEUTSCH, Training zum Test WiDaF®**

**Margarete Riegler-Poyet, Bernard Straub, Paul Thiele  
Langenscheidt KG Berlin, München 2008**

Ce livre propose des exercices à chaque partie du test, à savoir, la compréhension lexicale, écrite et orale.

Un modèle d'épreuve explique le mode de fonctionnement du WiDaF® Compréhension écrite & orale et offre un entraînement efficace à l'épreuve.

Le CD (intégré dans le livre) permet de s'entraîner à la compréhension orale.

Utilisation : Peut être utilisé pour s'entraîner seul ou en groupe, avec ou sans professeur

Nous prenons toutes les mesures nécessaires afin de garantir que la certification et les scores de l'épreuve soient objectifs pour tous les candidats, quels que soient leur âge, sexe, nationalité et environnement professionnel.

Le Centre agréé est un établissement officiellement reconnu par la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie pour organiser l'épreuve du

WiDaF® Basic Expression écrite & orale en format papier ou digital. La CFACI possède un réseau de centres en France et à l'étranger.

**Un manuel du candidat lui sera envoyé avant l'épreuve lui indiquant :**

- L'accueil et contrôle d'identité
- Lecture des recommandations par le responsable de l'organisation de chaque Centre
- Le déroulé de l'épreuve sous format papier ou digital

### **Nature et contenu des épreuves de compréhension écrite & orale - QCM**

L'épreuve est organisée de la façon suivante :

**Epreuve de langue standardisée : QCM de 150 questions**

#### **1<sup>ère</sup> partie : Compréhension lexicale**

**50 questions – Durée de l'épreuve : 45 min.**

Lexique portant sur l'entreprise, administration, ressources humaines, finance, banque, assurances, production, vente, publicité, foires et salons, correspondance commerciale, rapports, comptes rendus, graphiques

#### **2<sup>ème</sup> partie : Compréhension écrite**

**50 questions – Durée de l'épreuve : 60 min.**

Des textes relatifs au monde du travail, par exemple : des articles de presse, des lettres commerciales, des descriptions de produit, des publicités, etc.

**10 minutes de pause**

#### **3<sup>ème</sup> partie : Compréhension orale**

**50 questions – Durée de l'épreuve : 45 min.**

Des messages courts et simples, des conversations téléphoniques, des dialogues, des entretiens et des situations simulées du monde de travail.

### **Validation des résultats par le jury de certification**

A l'issue de la délibération du jury de certification, le certificateur prendra la décision finale d'octroyer la certification selon le nombre de points obtenus au regard du CECRL.

Le certificateur tient à jour un registre des certifications délivrées ainsi que tous les procès-verbaux certifiant le respect du Règlement pour l'organisation de l'épreuve.

### **Certificat**

La CFACI prend toutes les mesures nécessaires afin de garantir que les épreuves et les scores soient objectifs pour tous les candidats, quels que soient leur âge, sexe, nationalité et environnement professionnel.

Le WiDaF® certifie les niveaux A2 à C2 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

Le candidat reçoit un certificat attestant de son niveau selon le CECRL.

Si le candidat n'a pas atteint le niveau seuil A2 du CECRL, il obtiendra une attestation de participation sans score.

Le certificateur tient à jour un registre des certifications délivrées ainsi que tous les procès-

verbaux certifiant le respect du règlement pour l'organisation des épreuves.  
Les entreprises, autorités publiques etc. peuvent vérifier les résultats de l'épreuve sur le site internet de la CFACI s'ils disposent du certificat.

### **Réclamation**

Toute réclamation, portant sur les résultats de l'épreuve, doit être soumise par écrit, dans un délai d'un mois après l'annonce des résultats, auprès de la direction du Centre agréé concerné ou auprès de la CFACI.

Le responsable du Centre agréé se réserve le droit de refuser toute demande non justifiée ou insuffisamment étayée et en informera le candidat dans un délais d'un mois. En cas de doute, il s'adresse à la CFACI qui tranchera dans les 2 semaines après communication de la réclamation par le responsable du Centre.

Les irrégularités affectant les conditions d'organisation ou de déroulement des épreuves, constatées par un candidat ou un Responsable de l'organisation des épreuves seront signalées immédiatement au certificateur (CFACI). Celui-ci peut prononcer l'annulation de la session d'épreuves par décision motivée.

Le certificateur organisera alors une autre session d'épreuves et en informera les candidats 5 jours avant la date de l'épreuve.

### **Comment interpréter son score du WiDaF® Compréhension écrite & orale ? Est-il suffisant, bon ou excellent ?**

Il n'est plus à démontrer que l'obtention d'un bon score au WiDaF® est la clé de votre réussite en tant qu'**étudiants, demandeurs d'emploi** ou **salariés** dans un **environnement germanophone**.

En passant le test WiDaF®, on obtient un **score compris entre 30 et 990 points** qui donne un **équivalent de niveau** sur l'échelle du **Cadre Européen commun de référence pour les langues** (CECRL) avec une description des compétences.

Pour convertir son score, nous vous fournissons une corrélation entre les scores obtenus et le niveau du CECRL.

Les exigences, quant aux scores du WiDaF® Compréhension écrite & orale requises, **diffèrent selon les acteurs** (école, l'entreprise ou l'institution) qui le demandent.

**Connaitre son objectif à l'avance** vous permettra de mieux vous entraîner et d'atteindre plus facilement le score visé (les scores et les échelles s'afficheront sur la page suivante).

Scores total au WiDaF® Compréhension écrite & orale	Echelle du <b>Cadre Européen commun de référence pour les langues (CECRL)</b>	
de 898 à 990 points	niveau C2	Utilisateur expérimenté (maîtrise complète de la langue)
de 736 à 897 points	niveau C1	Utilisateur expérimenté (bonne maîtrise de la langue)
de 496 à 735 points	niveau B2	Utilisateur indépendant (maîtrise générale de la langue)
de 247 à 495 points	niveau B1	Utilisateur indépendant (maîtrise limitée de la langue)
de 30 à 246 points	niveau A2	Utilisateur élémentaire (maîtrise des structures de bases de la langue)
de 0 à 29 points	-	



## **Candidats avec handicap**

Conformément à la loi du 11 février 2005 (n°2005-102) pour « *l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* », la CFACI autorisera certains aménagements destinés aux personnes en situation de handicap ou ayant un trouble de la santé invalidant, sous réserve d'avoir adressé préalablement une demande d'aménagement accompagnée d'un justificatif médical.

En effet, afin que les candidats à besoins spécifiques puissent passer les épreuves dans des conditions équitables et sous conditions du respect des délais et prérequis ci-dessous, le responsable de l'organisation des épreuves mettra en place dans la mesure du possible les moyens nécessaires, tant en ce qui concerne la durée que les moyens matériels ou humains, sans modifier le contenu des épreuves, pour maintenir le niveau d'examen requis (par exemple : 1/3 temps, une personne pour aider à remplir la feuille de réponse, une personne pour lire les questions à voix haute, etc.).

Pour ce faire, merci de nous adresser le formulaire dûment complété avec avis médical :

Les formulaires de demandes d'aménagements seront délivrés sur simple demande au candidat. Les formulaires peuvent également être téléchargés par le candidat sur le site de la CFACI ou sous le lien suivant : [http://www.certification.afpa.fr/include/ressources/Specimen/Modele\\_Fiche\\_demande\\_ame\\_nagements.pdf](http://www.certification.afpa.fr/include/ressources/Specimen/Modele_Fiche_demande_ame_nagements.pdf)

Les demandes doivent être adressés à la CFACI au plus tard **3 mois** avant le début d'une séance d'examens et avant l'inscription.